

Paris, le 17 octobre 2017



## Premières communes labellisées « Station Pêche » pour la Corrèze, le Gers, la Haute-Vienne et le Loiret. Une plus-value pour développer le tourisme pêche !

Jeudi 12 octobre 2017, lors du 18<sup>e</sup> Congrès des Stations Vertes et des Villages de Neige qui se déroulait entre Léman-Portes du Soleil, **5 communes Stations Vertes ont reçu le label Station Pêche : Chamberet en Corrèze, Cazaubon-Barbotan et Samatan dans le Gers, Eymoutiers en Haute-Vienne, ainsi que Châtillon-sur-Loire dans le Loiret.**

Créé par la Fédération nationale de la pêche en France et la Fédération Française des Stations Vertes, le label Station Pêche reconnaît ces destinations comme des lieux propices à la pratique de la pêche de loisirs, respectueuse de l'environnement.

Avec 1,5 million de pêcheur en France, valoriser le tourisme Pêche est un vecteur de développement économique indéniable pour l'attractivité de ces territoires.



5 nouvelles communes ont été labellisées "Stations Pêche"

### Le 1<sup>er</sup> label en France pour développer le tourisme pêche

Depuis 2014, la Fédération nationale de la pêche en France et de la protection des milieux aquatiques et la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige ont conclu un partenariat. Celui-ci s'inscrit dans les préconisations du Schéma National de Développement du Loisir Pêche se rapportant plus particulièrement à **une offre en adéquation avec les attentes des publics pêcheurs et non-pêcheurs, et au tourisme pêche.**

Les deux structures se sont engagées à mettre en relation leurs entités locales dans le but de renforcer et d'améliorer le développement de la pêche, ainsi que de valoriser et de contribuer à la protection des milieux aquatiques partout où cela est possible. La création du label Station Pêche entre naturellement dans le cadre du développement de ce partenariat.

[Contact presse FNPF : Cécile Casadei : 01 48 24 84 75 / 06 79 88 55 12 / c.casadei@federationpeche.fr](mailto:c.casadei@federationpeche.fr)

[Contact presse Fédération des Stations Vertes et des Villages de Neige :](mailto:communication@stationverte.com)

[Lucie Virely : 03 80 54 10 51 / 06 47 93 53 75 / communication@stationverte.com](mailto:communication@stationverte.com)

## Comment obtenir le label Station Pêche ?



L'obtention du label « Station Pêche » nécessite de répondre à une charte qualité qui s'articule autour de **10 engagements** (cf. encadré) avec un total de 30 critères, dont 25 obligatoires et 5 complémentaires. Etre Station Verte est un préalable à l'acquisition de ce positionnement de Station Pêche. Les destinations concernées doivent respecter, outre les éléments fondamentaux de la charte Station Verte, des conditions précises pour être des lieux propices à la pratique de la pêche de loisir.

**Depuis son lancement en octobre 2016, 10 communes Stations Vertes ont été labellisées « Stations Pêche » en France.**

### Les 10 engagements des Stations Pêche

1. Proposer des espaces agréés dans un cadre paysager agréable
2. Proposer un service de conseil et d'information touristique, engagé dans une démarche de qualité
3. Proposer un hébergement diversifié et une restauration ouverte à l'année (ou en cohérence avec la fréquentation touristique)
4. Disposer de commerces et services adaptés aux demandes des touristes et visiteurs
5. Disposer d'une offre de loisirs de pleine nature
6. Avoir un programme d'animations et de festivités
7. Proposer une offre à destination des familles
8. Favoriser l'accessibilité tarifaire pour tous
9. Etre engagé dans la démarche « Ecotourisme Station Verte »
10. Mettre en place une organisation performante pour coordonner et animer la Station Pêche

### A propos de la Fédération nationale de la pêche en France :

*La FNPF est l'institution de représentation de la pêche en eau douce et de la protection du milieu aquatique. Elle a été créée par la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 qui lui reconnaît le caractère d'établissement d'utilité publique. Ses deux missions principales sont la promotion du loisir pêche et la protection du milieu aquatique. Elle coordonne les actions et assure la représentation nationale des 94 fédérations départementales de pêche (FDAAPPMA) et par leur intermédiaire celles de près de 3 700 associations locales de pêche (AAPPMA).*

[www.federationpeche.fr](http://www.federationpeche.fr)

### A propos de la Fédération des Stations Vertes et des Villages de Neige :

*Station Verte est un label touristique créé en 1964 par la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige. Une Station Verte est une porte d'entrée au cœur des terroirs, un territoire d'accueil, reconnu au niveau national comme une Station organisée proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement. Elle peut être située à la campagne, à la montagne, près des littoraux ou en outre-mer et offre les services et les plaisirs attendus dans l'univers Nature.*

[www.stationverte.com](http://www.stationverte.com)

Contact presse FNPF : Cécile Casadei : 01 48 24 84 75 / 06 79 88 55 12 / [c.casadei@federationpeche.fr](mailto:c.casadei@federationpeche.fr)

Contact presse Fédération des Stations Vertes et des Villages de Neige :

Lucie Virely : 03 80 54 10 51 / 06 47 93 53 75 / [communication@stationverte.com](mailto:communication@stationverte.com)